

FICHE TECHNIQUE DU PRODUIT

MASQUE ANTI-POUSSIÈRE My-T-Gear
MASK 602



SPÉCIFICATIONS DU

Le masque My-T-Gear MASK 602 est de type plissé vertical et offre un toucher doux qui le rend exceptionnellement facile à porter et lui confère un excellent ajustement.

- EN 149:2001 + A1:2009, FFP2 NR
- Excellent matériau filtrant pour une faible résistance respiratoire
- Conception confortable et légère
- Pince nasale réglable individuellement pour un ajustement parfait
- Peut être facilement équipé de lunettes de sécurité, d'un casque, de lunettes, de casques antibruit et d'autres équipements de protection oculaire
- Conditionné en boîte de 20 pièces, 12 boîtes par carton

Code article 20641443

EAN : 8713082035052

Pour le manuel et la déclaration de conformité :



Certifications :

EN 149:2001 + A1:2009, FFP2 NR

NPF:12



Équipement de protection individuelle de catégorie 3 conforme au règlement européen 2016/425/CEE relatif aux

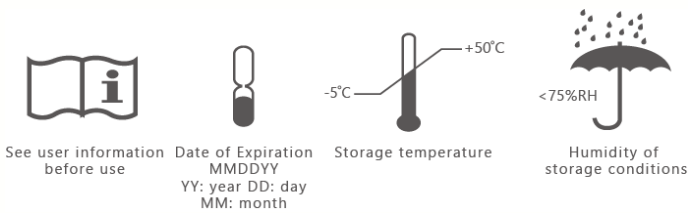
FICHE TECHNIQUE DU PRODUIT

MASQUE ANTI-POUSSIÈRE My-T-Gear MASK 602



Stockage et transport

Les masques anti-poussière My-T-Gear série 600 ont une durée de conservation de trois (3) ans. La date de fin de conservation est indiquée sur l'emballage du produit. Avant la première utilisation, vérifiez toujours que le produit n'a pas dépassé la date de conservation indiquée (date limite d'utilisation). Le produit doit être stocké dans un endroit propre et sec, à une température comprise entre -5 °C et + 50 °C, avec une humidité relative maximale de <75 %. Pour le stockage ou le transport de ce produit, utilisez l'emballage d'origine fourni.



Garantie limitée

Cette garantie limitée remplace les garanties de qualité marchande, d'adéquation à un usage particulier et toutes les autres garanties, expresses ou implicites. Il n'existe aucune autre garantie au-delà de la description figurant au recto du présent document. Les produits vendus seront conformes aux normes physiques et aux spécifications du fabricant.

Recours exclusifs : les dommages-intérêts pour violation de la présente garantie limitée sont limités au remplacement de la quantité de produits dont la fabrication défectueuse a été prouvée. Sauf dans les cas prévus ci-dessus, le fabricant ne peut être tenu responsable des pertes, dommages ou responsabilités, directs, indirects, accessoires, spéciaux ou consécutifs, résultant de la vente, de l'utilisation, de la mauvaise utilisation ou de l'impossibilité d'utiliser les produits par l'utilisateur.

Limite d'utilisation

N'utilisez pas le même respirateur pendant plus de 8 heures, de manière continue ou intermittente, dans des lieux de travail sales qui pourraient entraîner une charge élevée du filtre.

Quittez la zone contaminée et retirez le respirateur si vous avez des difficultés à respirer, si vous ne parvenez pas à l'ajuster correctement ou si le respirateur est endommagé, souillé ou déformé. Ne réutilisez pas le même respirateur une fois qu'il a été retiré.

Avertissements

1. Il est essentiel de choisir un respirateur adapté pour protéger votre santé. Avant d'utiliser ce produit, consultez un professionnel de la sécurité afin de déterminer s'il convient à l'utilisation que vous souhaitez en faire.
2. Comme pour tout appareil respiratoire, l'utilisateur DOIT avoir reçu une formation adéquate avant de l'utiliser. Avant utilisation, l'utilisateur doit toujours vérifier que le masque est en bon état, qu'il n'est pas sale, que la fixation de la sangle n'est pas endommagée, etc.
3. Ce produit ne protège pas l'utilisateur contre les gaz, les vapeurs ou les brouillards dont les liquides produisent des vapeurs ou des gaz nocifs.
4. Ne pas utiliser lors d'opérations de sablage.
5. Ce produit ne fournit pas d'oxygène. Utilisez ce respirateur uniquement dans des zones bien ventilées contenant suffisamment d'oxygène (au moins 19,5 %) pour permettre la vie.
6. Ne pas utiliser lorsque le contaminant et sa concentration sont inconnus ou présentent un danger immédiat pour la vie et la santé.
7. Quittez immédiatement la zone de travail si : a) vous avez des difficultés à respirer, b) vous ressentez des vertiges ou d'autres malaises, c) le respirateur est endommagé ou d) une situation d'urgence survient.
8. Si l'utilisateur souffre d'une maladie ou d'un malaise, consultez un médecin agréé afin de déterminer si l'utilisation de ce produit est appropriée.
9. La pilosité faciale et certaines caractéristiques du visage empêchent l'utilisation efficace de ce produit.
10. Remplacez le respirateur lorsque la résistance respiratoire devient excessive en raison de l'accumulation de poussière ou après un maximum de 8 heures d'utilisation, « utilisation pendant un seul quart de travail ».
11. Le non-respect de toutes les mises en garde et instructions relatives à l'utilisation de ce respirateur peut entraîner des maladies graves ou des blessures permanentes.
12. L'équipement ne doit pas servir de source d'inflammation, mais il ne doit pas être utilisé dans des atmosphères explosives, car la concentration de contaminants dans la plage d'inflammabilité normale dépasserait les limites indiquées dans le guide de sélection.
13. Conservez le respirateur dans un conteneur hermétique, loin des zones contaminées, lorsqu'il n'est pas utilisé.
14. Conservez le respirateur dans son emballage d'origine pendant le transport.
15. Veuillez vous assurer que le masque est bien ajusté avant d'entrer dans l'environnement de travail.

Service clientèle Pays-Bas

T : +31 (0)78 618 14 00 ou

E : info@intersafe.eu

Service clientèle Belgique

Tél. : +32 (0)15 423 320

E : info-b@intersafe.eu